



Achat vehicule d occasion

Par Mouche1962

Bonjour

J ai acheté un vehicule d occasion le 22 avril. Le garage a fait la carte grise à mon nom que j ai bien reçu. Et depuis je lui reclame le controle technique il me dit je contacte l ancien proprietaire mais rien. Pourtant le garage à fait le changement de carte grise. Je voulais savoir ce que je peux faire pour recupere ce controle technique et combien de temps j ai pour etre le recupere selon la loi. Et comment faire avec le garagr je l ai applré enviyé sms et me dit je contact l ancien proprio. Merci de m aider

Par morobar

Bjr,

Par prudence vous devriez faire établir vous même un contrôle technique.

En effet il y a un "trouble" manifeste puisque la carte grise a été mutée semble-t-il sans contrôle technique, ce qui est irrégulier/